



Message d'Information Filière / Pôle *Séjour à dimension santé*

France Alzheimer

Sommaire

1. Préambule
2. Pour qui ?
3. Tarifs
4. Inscriptions
5. Documents de référence

1 Préambule

L'Association France-Alzheimer, en partenariat avec la CCAS, propose des séjours dans plusieurs centres de tourisme répartis dans de nombreuses régions de la France.

Les séjours sont encadrés par des bénévoles et des professionnels spécialement formés. Ils permettent à la personne souffrante et à son aidant qui joue un rôle essentiel dans l'accompagnement de son proche malade, de bénéficier de temps de répit et de pratiquer diverses activités adaptées à la situation de chaque personne.

L'objectif de ces séjours est de rompre avec un quotidien parfois difficile et d'améliorer ainsi la qualité de vie.

L'Association France-Alzheimer programme 3 types de séjours :

- **Le séjour à thème** : il est réservé aux personnes malades et leur aidant ayant tous les deux une condition physique adaptée au contenu du séjour (univers du cheval)
- **Le séjour détente** : il accueille l'aidant et l'accompagnant, mais permet à celui-ci de disposer de temps libres tout en partageant également avec son proche malade, des moments clés du séjour.
- **Le séjour solo** : il est proposé aux aidants seuls confrontés à la perte récente ou à l'entrée en institution de leurs proches

Tous les détails sur les séjours sur le lien du catalogue 2022 :

<https://fr.calameo.com/read/005564890e26c11d483ae?page=1>

2 Pour qui ?

Tout bénéficiaire ouvrant-droit (OD) et ayant droit (AD) concerné, adhérent de l'association France Alzheimer.

3 Tarifs

Selon tarification de l'association France Alzheimer

Une réduction de 100 euros sur tous les séjours est accordée aux agents des IEG.

4 Inscriptions

Les inscriptions se font directement auprès de l'association FRANCE ALZHEIMER

Email : c.ton@francealzheimer.org - Téléphone : 01 42 97 53 51

Site internet de l'association :

www.francealzheimer.org

5 Documents de référence

Retrouvez ici la documentation de référence mise à jour:

- [La note d'organisation générale,](#)
- [Le document annexe de référence](#)

Retrouvez également [ICI](#) les informations mises à jour sur le site Intranet du département Santé Action sociale.